



PARUTION D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR L'EDD

➤ Ce référentiel a vocation à servir de cadre de référence pour l'**acquisition** et l'**évaluation** des compétences pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique.

Il s'articule en 4 domaines

1. S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable
2. Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable
3. Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines
4. Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable

Les quatre domaines de compétences EDD pour la scolarité

1 S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable

- Comprendre le fonctionnement de systèmes complexes (écosystèmes, climat, cycle de l'eau, etc.) en prenant en compte les interdépendances, les interactions, les incertitudes, à différentes échelles spatiales et temporelles.
- Comprendre les répercussions des activités humaines et les effets des solutions d'amélioration, d'adaptation, d'atténuation ou de contournement envisagées pour y remédier.
- S'approprier des données de nature variée (mesures, images satellitaires, cartes de projection, données statistiques, etc.) représentées sous des formes variées (schémas, graphiques, tableaux, etc.).
- Mobiliser de façon complémentaire des acquis de différents champs disciplinaires et apprendre à problématiser à partir d'une situation concrète complexe.



2 Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable

- Discerner les informations fiables et distinguer faits, opinions et croyances, en se fondant sur un socle de connaissances reconnues et acceptées en l'état actuel des savoirs.
- Développer la confiance dans la science, pilier de l'esprit critique.
- Discerner les enjeux et identifier les acteurs de la durabilité au sein de chacun des quatre piliers du développement durable (écologique, économique, social et culturel).



3 Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines

- Comprendre qu'exercer sa responsabilité en matière de durabilité implique un cadre éthique qui repose sur des principes et des valeurs.
- Connaître les principes (de précaution, de réparation, du droit de vivre dans un environnement respectueux de la santé), sur lesquels se fonde la vie sociale, définis par des textes juridiques de références et de différents niveaux (droit national, constitution, normes internationales).
- S'approprier des valeurs, de dimension morale, qui s'expriment au niveau personnel ou collectif (le respect de la nature et de la diversité des milieux, l'équité, la justice et le bien-être des vivants, la prise en compte des générations futures, etc.) et dans le cadre du développement durable tendent vers l'universalité.



4 Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable

- Envisager un avenir durable, qui ne peut plus être une simple projection du présent, par une vision prospective qui intègre l'incertitude et l'imprévisibilité, selon des scénarios de continuité, mais également de changements ou de rupture.
- Envisager la nature et l'ampleur des changements ou ruptures à venir et apporter des réponses possibles en vue d'une meilleure résilience.
- Agir au service de la durabilité en collaboration avec d'autres, en articulant les compétences individuelles et collectives.
- Identifier et prendre en compte les différents types de changements (amélioration, adaptation, atténuation, contournement).



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EDD CHEZ LES ÉLÈVES

➤ TOUS LES **ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES** ET INTERDISCIPLINAIRES CONTRIBUENT À L'ACQUISITION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE MOBILISABLES DANS LE CADRE DE CES COMPÉTENCES.

➤ LES **ACTIONS ET LES PROJETS** DANS LESQUELS LES ÉLÈVES SONT IMPLIQUÉS

AU COURS DE LEUR SCOLARITÉ SONT DES OCCASIONS D'ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES, DE DÉVELOPPER DES CAPACITÉS ET DES ATTITUDES QUI SERONT TRANSFÉRABLES À DES SITUATIONS NOUVELLES (COMPÉTENCES).

BO

Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023

Annexe – Programme d'enseignement scientifique de première générale

Préambule

L'ensemble des disciplines scientifiques concourt à la compréhension du monde, de son organisation, de son fonctionnement et des lois qui le régissent. Elles permettent aussi de maîtriser les outils et les technologies imaginés et mis en œuvre par les êtres humains. L'histoire des sciences raconte une aventure de l'esprit humain, lancé dans une exploration du monde (la science pour savoir) et dans une action sur le monde (la science pour faire). Le développement des sciences et des technologies a profondément modifié les conditions de vie des êtres humains et les sociétés dans lesquelles ils vivent. Cela s'est traduit par d'importants progrès, dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la communication, des transports, etc. Grâce à ses inventions, l'être humain a les moyens de transformer son environnement immédiat. Les activités humaines utilisent massivement des ressources naturelles et produisent des déchets. Elles peuvent modifier les équilibres à l'échelle de la planète (biodiversité, climat, etc.).

Par conséquent, l'approche scientifique, l'être humain dispose des outils intellectuels nécessaires pour devenir un acteur conscient et responsable de sa relation au monde et de la transformation des sociétés. L'approche scientifique nourrit le jugement critique et renforce des préoccupations d'ordre éthique. Ainsi, c'est de façon rationnellement éclairée que chacun doit être en mesure de participer à la prise de décisions, individuelles et collectives, locales ou globales. La science construit peu à peu un corpus de connaissances grâce à des méthodes spécifiques. Elle élabore un ensemble de théories, établit des lois, invente des concepts, découvre des mécanismes, effectue des mesures, analyse et traite des données, implique des processus, etc. ; cet ensemble se perfectionne par la confrontation à des faits nouvellement connus, souvent en lien avec l'évolution des techniques. Le savoir scientifique est une construction collective qui a une histoire. Il est fondé sur le raisonnement rationnel et la recherche de preuves matérielles ; il se développe parfois en réfutation des intuitions premières au-delà desquelles la recherche doit s'aventurer.

La compréhension de l'histoire des savoirs scientifiques et de leur mode de construction, la pratique véritable d'une démarche scientifique (la compréhension de la dimension concrète) cultivent des qualités de l'esprit utiles à tous. Ainsi, en pratiquant la science, chacun fait croître ses connaissances, son intelligence, sa curiosité, sa raison, son habileté manuelle, son humilité devant les faits et les idées, pour enrichir son savoir. Le but essentiel de l'enseignement scientifique dispensé dans le tronc commun de la filière générale du lycée est de donner une formation scientifique à tous les élèves, tout en offrant un accès engagé à ceux qui poursuivront des études scientifiques. Il ne vise pas à construire un savoir encyclopédique, mais cherche plutôt à atteindre trois buts récurrents liés :

- contribuer à faire de chaque élève une personne lucide, consciente de ce qu'elle est, de ce qu'est le monde et de ce qu'est sa relation au monde ;
- contribuer à faire des élèves des citoyens responsables, qui conviennent les conséquences de leurs actions sur le monde et disposent des outils nécessaires pour les analyser et les anticiper ;
- contribuer au développement en chaque élève d'un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable d'exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs.

Programme

Pour atteindre les trois enjeux définis en préambule, ce programme précise, d'une part, des objectifs généraux de formation et, d'autre part, un ensemble d'objectifs thématiques dont les contenus sont largement interdisciplinaires.

Les objectifs généraux ont pour but d'aider les élèves à cerner la spécificité de la connaissance scientifique, dans ses pratiques, dans ses méthodes d'élaboration et dans ses enjeux de société. Les objectifs thématiques visent à consolider et à accroître la culture scientifique des élèves tout en leur fournissant les éléments d'une pratique autonome du raisonnement scientifique, dans des contextes variés. Ces deux aspects sont complémentaires. Les professeurs décident comment satisfaire aux objectifs de formation générale en traitant les contenus d'un mois ou trois thèmes. Ils doivent veiller à respecter un juste équilibre entre ces deux composantes de l'enseignement.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - education.gouv.fr



LES REPÈRES DE PROGRESSION POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CYCLE 1 AU LYCÉE

- Les repères de progression, du cycle 1 au lycée, identifient les compétences pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique dont la maîtrise est visée à la fin de chaque cycle.
- Ils sont déclinés à travers six thèmes qui, sans exhaustivité, permettent d'aborder des enjeux majeurs du développement durable et de la transition écologique :
 - Biodiversité et écosystèmes ;
 - Alimentation ;
 - Eau et changement climatique ;
 - Gestion des ressources minérales [à venir] ;
 - Aménagement durable des territoires [à venir] ;
 - Numérique [à venir].

